



Journal de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Revue de l'Officié public)
Inscription Commission Paritaire n° 00100.

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
Amicale des Stalags II A-C-D-E

25^e ANNIVERSAIRE DU RETOUR DES STALAGS II

Vous recevez notre *Lien* avec un peu de retard; excusez-nous, les amis fidèles qui n'avez pu assister à notre grande fête anniversaire, parce que trop loin de Paris, vos devoirs d'électeur, des réunions familiales ou, bien plus grave encore, malades, empêchés vraiment, mais, nous le savons, regrettant vivement de n'avoir pu vous joindre à nous, vous étiez tous avec nous par la pensée.

Pour les 200 convives qui étaient à cette magnifique journée de tous les Stalags II réunis, il est inutile de rappeler l'ambiance, la joie, la gaieté et le bonheur de se retrouver, puisque nous avons reçu et recevons encore des compliments et félicitations pour l'organisation, le sérieux et les résultats probants de ce vingt-cinquième anniversaire.

Parmi ces 200 amis et amies, aucun n'a trouvé à critiquer sur un point quelconque, bien au contraire, et ici même les organisateurs, bureau et bénévoles, tout en nous félicitant, remerciaient nos amis qui s'étaient déplacés bien souvent de très loin — de Bordeaux, Les Sables-d'Olonne, Belgique, Châlons-sur-Marne, Nancy, Dijon, Béthune, Bauvain, Troyes, Gien, etc., et la grande banlieue parisienne. En autocar, soixante gars du Nord, venant de Lille, avec leur Président *Flipo* en tête, leur bureau au complet, les compagnons des II et leurs charmantes épouses.

Voici donc un petit tableau

pour les présents, eux savent combien cela était sympathique !

Mais pour les absents, dont je parlais plus haut, c'est à vous que nous allons essayer de faire vivre cette journée.

A vous, et en particulier à nos amis *Auffrère*, toi qui as eu à souffrir de ce terrible drame, par la perte de ton fils en pleine vie, toutes nos amitiés ont été auprès de toi, cher ami, sois en certain; à toi, *Mondine*, cloué par la maladie à Igon, le premier inscrit pour cette belle journée, comme *Auffrère*, avez fait don de votre quote-part au bénéfice de camarades moins privilégiés que d'autres; l'abbé *Blouet*, malade, certes, je fais appel à ma mémoire, mais j'en oublie sûrement quelques-uns, que ceux-ci m'excusent.

En cette première journée de printemps, celui-ci semblait absent, mais il était bien dans nos cœurs !

A 10 heures, ce fut un afflux de tous les amis et les cartons-vestons distribués, on reconnaissait tel et tel autre, subitement son nom nous rappelait tous les souvenirs, retrouvailles, embrassades, puis assemblée générale pour annoncer la bonne marche de notre Amicale, sa belle remontée avec les nombreux nouveaux adhérents, et encore plus d'argent qu'en 1970.

A 11 h 30, à 200 mètres du restaurant, nous allions tous à « notre messe » en chapelle pri-

21 Mars 1971

vé. Déjà nos évêques et prêtres de nos camps étaient prêts à célébrer, les gardes républicains en grand appareil, tambours, clairons avec notre cher ami *Tran Sen*, du II A, qui a eu l'extrême gentillesse de porter et présenter le drapeau de l'U.N.A.C., tous étaient en place. Rien que des prisonniers et leur famille, les minutes à suivre allaient être émouvantes. Elles le furent, croyez-moi ! Nous avions la vision, le souvenir ineffaçable de nos camps, nos baraques, puis nos cimetières, quand un de nous terrassé par cette captivité, nous allions l'accompagner à sa dernière demeure, rappelez-vous, mes amis, notre aumônier, ses paroles d'amour et d'adieu — puis les « chleus » qui tiraient une salve, fusil en l'air; en rentrant nous avions la larme à l'œil; souvenez-vous, amis, de ces terribles moments.

Mgr *de la Brousse*, II A, nous l'a rappelé avec des paroles de très haute valeur morale et d'une exquise gentillesse et de bonté en citant le dernier *Lien* annonçant le miracle du vingt-cinquième anniversaire du retour. En terminant, Monseigneur nous dit : votre présence massive, l'opiniâtreté des organisateurs, la grande valeur de notre Amicale à tous, le miracle est là, vingt-cinq ans après. Les paroles non moins touchantes, par leur grande bonté de Mgr *Beilliard*, II B, de Béthune, vice-président des Amicales des II du Nord et Pas-de-Calais, avec des paroles de grande sagesse, son sens inné d'amour et de fraternité des hommes, nous demanda une prière spéciale pour tous nos amis diminués et disparus dans cette captivité de malheur imposée à chacun de nous.

Tous unis, nous avons pensé à nos pauvres camarades, à leurs veuves, présentes et lointaines, nous nous sommes rappelés la prière apprise dans notre prime jeunesse. Puis ce fut le silence.

Croupement Nord-Pas-de-Calais REMERCIEMENTS

Le Groupement Nord-Pas-de-Calais adresse ses vifs remerciements au Président *Legros* et à son Bureau national pour l'accueil chaleureux qui fut réservé aux 60 gars du Nord présents aux noces d'argent du 21 mars. Les Nordistes déplorent toutefois leur arrivée tardive due à des péripéties de parcours. Ils n'ont pu, hélas, assister à la messe et présentent leurs excuses à Mgr de la Brousse II A, Mgr *Beilliard* II B, l'abbé *Hoste* II A, l'abbé *Colignon* II A, ainsi qu'aux personnalités présentes.

Longtemps, les Nordistes gardent le souvenir de cette journée exceptionnelle réussie sur tous les points.

Composition du Bureau 1971

DESMAREST, Président d'Honneur.
LÉGROS, Président.
EERGER, Secrétaire Général.
MANIN, Secrétaire Adjoint.
DUBUS, Secrétaire Adjoint.
JACQUEMET, Trésorier.
MIGAUULT, Trésorier Adjoint.
GARFIN, Loisirs.
FORESTIER, Extérieur.

C'est alors que Mgr *Beilliard* commanda d'une voix extrêmement douce la sonnerie « Aux champs », qui éclata dans cette chapelle, tambours et clairons sonnèrent : sans être aucunement coccardiers, nous étions dans le bain des « barbelés ».

La messe se poursuivit, nos quatre amis officiant l'un avec l'autre, dans le plus grand respect dû à ces sacrements.

M. l'abbé *Colignon*, II A, nous rappela les souvenirs du camp et nous incita à commémorer cette pieuse rencontre dans la prière, et aussi à continuer les bonnes actions de fraternité qui sont dues à la bonne volonté de tous au sein de notre chère Amicale des II.

Après la communion, l'aumônier du II A (je cite M. l'abbé *Hoste*), au camp c'était notre ami, notre confident, catholique ou pas... et c'est toujours notre ami. Je dois dire que c'est grâce à lui que les trois quarts des II A sont venus (j'exagère peut-être un peu) tous, et moi le premier, avons été déçus, il n'avait plus sa belle barbe ! les « Fritz » voulaient lui couper, il avait tenu bon jusqu'à la fin.

Auteur d'une homélie poignante, tout de suite nous avons compris, comme au camp le dimanche matin — son thème — l'Amour. Aimons-nous les uns les autres. C'est un devoir, c'est aussi une réussite dans la vie, avec l'amour en soi, jusqu'à notre fin,

nous serons heureux,

Les hommes, soient-ils catholiques, protestants, juifs ou autres, ne sont que des hommes unis par l'amour, celui-ci peut être fraternel, conjugal, filial, il nous unit, nous rend meilleur, nous protège, nous aide à passer notre vie dans les meilleures conditions.

Après bien des anecdotes amusantes, mais sérieuses en soi, vécues pendant ces cinq années de camp ou dans son petit pays de mineurs du Nord. Puis, terminant en félicitant, encourageant et demandant aux responsables de l'Amicale de continuer leur action qui est merveilleuse, ajoutant ceci : ne connaissant pas votre Amicale, j'avais refusé à *Legros* de venir le 21 mars. Mais, après la visite de *Flipo*, président du Nord, m'expliquant toute votre action, les lettres que ce même *Legros* m'a envoyées, j'ai vu qu'il y avait une grande force d'entraide, alors, de suite, j'ai répondu : oui, d'accord ! je viens et je prendrai le train du matin pour ne pas être en retard et, pour conclure, il ajouta : moi, pour les bons de soutien, j'en suis, et tous devez en être — ça, c'est formidable.

Mgr *Beilliard* demanda la scierie « Aux Morts », silence bouleversant, la messe était finie, tous très émus, nous avions les larmes plein les yeux ou dans notre cœur !

(Suite en page 4)

L'Assemblée générale du 20 mars 1971

C'est devant une assemblée assez réduite que le Bureau prend place. Assistance réduite du fait du samedi. Nous ne pouvons que remercier très vivement les très fidèles et courageux amis qui ont fait le déplacement.

Le Président *Legros* ouvre la séance, à 15 heures, et offre la présidence de cette assemblée à notre ami *Flipo*, lui-même Président du Wehrkreis Nord des II A.B.C.D.E., qui, muni de 211 pouvoirs, nous retrace sa prise de contact avec les II à son retour en Métropole.

Le groupement Nord est autonome et réunit les II A.B.C.D.E. sous l'influence de leur Président *Flipo*. Le Bureau du Nord a décidé de se rattacher à l'Amicale nationale des II qui, elle, ne réunit que les Stalags II A.C.D.E. Une première entrevue a eu lieu en 1968 au Congrès UNAC de Lille. Les délégués de l'Amicale nationale étaient *Migault* et *Desmarest*. L'accord s'est tout de suite fait et le Président *Flipo* se félicite des bonnes relations qui existent entre les deux Bureaux. *Legros* donne à l'assemblée quelques explications sur la nécessité des regroupements; tout d'abord la diminution des effectifs, il faut aussi signaler la nonchalance de certains adhérents, le manque de moyens pour prospecter et surtout faire connaître aux anciens des camps l'existence des Amicales regroupant les anciens de ces camps qui ont vécu ensemble la captivité. Il est fort bien et réconfortant de s'unir sur le plan local, mais il est non moins heureux de retrouver, au moins une fois l'an, des camarades avec qui on a passé ces cinq malheureuses années; il n'est, pour s'en convaincre, que d'assister au banquet qui, le lendemain, groupait plus de 200 participants de toute la France, mais je ne veux pas anticiper sur le compte rendu de cette magnifique journée qui fera l'objet d'un autre article.

D'autre part, les Amicales de camps ont une autre utilité, celle-

là très précieuse, je veux parler de l'entraide; le bilan publié dans ce journal montrera à quel point elle est importante étant donnée la modicité de nos moyens. En dehors de l'aide financière, il y a aussi, et surtout, l'aide morale qui est, je crois, le plus important; faut-il vous citer tel ou tel camarade, gravement malade chez lui ou à l'hôpital, qui dans sa souffrance et sa solitude reçoit une visite, une lettre, ou même un appel téléphonique d'un ami de captivité. Sa mine s'éclaircit et il en parle, étonné, à tous ses amis. Vous avez donc, à ce moment, plus fait pour lui que bien des remèdes, il sait qu'il n'est pas oublié, il sait enfin que l'amitié n'est pas un vain mot, et cela vous coûte peu. Donner le bonheur à ce prix c'est être heureux soi-même. Enfin, mes amis, c'est cela l'Amicale. Nous avons, dans toute la France, des délégués dévoués qui visitent des établissements sanitaires aux approches des fêtes de fin d'année, ils nous communiquent un dossier des anciens des II qui sont souvent sans famille, sans secours, sans amis autres que les amis qui les entourent. Notre journal et une petite aide financière leur prouvent que s'ils n'ont pensé à rien quand ils étaient en bonne santé, d'autres ont agi différemment et à partir de là une correspondance s'établit qui, bien souvent, aide dans leur misère nos camarades abandonnés. Félicitons aussi au passage nos amis II B du Nord qui ont participé à notre émission de bons de soutien. Ce sont des gestes comme ceux-là qui font croire à l'amitié, puisque toutes ces sommes vont à notre caisse d'entraide, pour nos camarades dans le besoin, signalons, une fois encore, qu'il doit être fait plus souvent appel aux offices départementaux qui, après enquête, donnent toujours suite aux demandes de secours justifiées.

(VOIR SITUATION FINANCIERE EN PAGE 4)

ECHOS DE LA JOURNÉE DU 21 MARS

J'eus la grande joie de retrouver dans les salons de l'Aéro-Club mes camarades *Jacques Vandeputte*, directeur du théâtre de Stargard dans les années 1943-1944, *Pierre Migault* et Mme (*Migault* était infirmier du camp), *Robert Chommeloux*, de Stargard également. Nous évoquâmes de nombreux souvenirs et le temps passa, hélas, trop vite.

J'appris avec beaucoup de peine le séjour en sanatorium de notre distingué pianiste *Milo Jokum*. Dès mon retour, j'ai envoyé à cet excellent ami une longue lettre qui, je l'espère, lui mettra un peu de baume au cœur. *Van de Putte*, *Migault* et *Chommeloux* ont regretté l'absence de *Jean Bossu*, de Roubaix, et celles des abbés *Delesalle* et *Grégoire*.

Ils m'ont chargé de présenter à ces anciens de Stargard leurs amitiés très sincères.

A toutes fins utiles, voici les adresses de tous ces amis :

Jacques Van de Putte, 4, rue Valentin-Haüy, Paris (15^e).
Robert Chommeloux, 66, rue Boisnet, 49 - Angers.
Milo Jokum, sanatorium de Bli-gny, 91 - Briis-sous-Forges.

Abbé *Lelesalle* : chanoine honoraire, curé doyen, 59 - Comines.

Abbé *Grégoire* : Aumônier de clinique, 83, rue Lamandin, 62 - Mazingarbe.

Jean Bossu : 268 ter, rue Jouffroy, 59 - Roubaix.

Pierre Migault : 38, chemin Pavé, 78 - L'Etang-la-Ville.

P. Darloy.

A CEUX DE LA Cie D'HAGENOW

J'avais mis beaucoup d'espoir dans l'article inséré dans *Le Lien* de décembre et je m'attendais à recevoir de nombreuses lettres de camarades perdus de vue depuis longtemps. Hélas !... je n'ai de nouvelles, à deux exceptions près, que de mes habituels correspondants. Les deux nouveaux sont *Falconnet*, actuellement entrepreneur à Mogneneins, ancien de Ebbertin, qui me demandait des renseignements pour se rendre en R.D.A., et *Sanchez*, ancien homme de confiance de Redefin, libéré en juillet 1943 et qui, bien que parisien, possède une « bastide » à Marseille.

Des autres, c'est-à-dire de ceux avec lesquels j'étais resté en relation, j'ai reçu des lettres de : *Roland Wintemberger*, qui adresse son fraternel souvenir à tous ceux qu'il a connus lors de ses déplacements à Dodow, Valluhn, Wittenburg et Hagenow, *Pierre Goussot* qui finit une vie laborieuse avant de prendre une retraite qu'il estime bien gagnée d'ici quelques mois.

Roger Sedart, qui occupe ses dimanches et jours de fêtes en jouant au grand-père... (Eh ! oui, c'est de notre âge maintenant).
Pierre Bassou, qui abandonne la

la fois la région parisienne et la pharmacie pour retourner dans le Roussillon, sa nouvelle adresse : avenue du Maréchal-Joffre, à Perpignan.

Le *Demoustier Keppes*, toujours à Maubeuge.

De *Jean Guérin*, qui partage ses activités et ses loisirs entre Gennevilliers, Moisson et les Issambres.

De *Louis Getin*, de Daoulas, ancien homme de confiance d'Eichhof, malheureusement invalide à 80 p. 100, et qui propose d'aller revoir pendant les vacances *Robert Guevin*, à Annecy.

D'Hagenow, j'ai reçu une carte du père *Dieckmann*, qui a maintenant 82 ans... et de *Bolz*, de la famille *Barner*, qui m'avait fort aimablement reçu lors de ma visite en R.E.A. en 1968. De moi, maintenant que puis-je dire de plus, sinon que la vie prouvencale, avec son soleil, ses paysages, la mer toujours si proche, ne manque pas d'attrait. Après la Savoie, la Picardie, c'est vraiment l'endroit idéal pour prélude à une retraite dont je ne suis plus séparé que par quelques années...

G. Giraud.

50, boul. Michelet, 13 - Marseille.

FPRES 404



PELERINAGE NATIONAL DES ANCIENS PRISONNIERS ET DEPORTÉS A LOURDES

Ce pèlerinage national aura lieu les vendredis 3, samedi 4 et dimanche 5 septembre 1971.

Le pèlerinage de 1971 n'est pas, comme il y a 25 ans, un pèlerinage d'hommes seuls, chacun peut venir avec sa famille.

Le pèlerinage est placé sous la présidence d'évêques anciens P.G. L'agence de voyages « Wagons-Lits-Cooks », en accord avec le Comité d'Organisation du pèlerinage, envisage la mise en place d'un certain nombre de trains spéciaux aux principaux points de départ importants.

Nous vous donnerons dans les prochains *Lien* toutes précisions utiles mais d'ores et déjà, si ce pèlerinage vous intéresse, vous pouvez nous questionner en écrivant à l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) (joindre un timbre pour la réponse).

Lourdes : le lieu des retrouvailles fraternelles, retrouvons-nous nombreux.

Marcel Simonneau.

DEMANDE D'EMPLOI

Ancien P.G. ayant dirigé pendant 21 ans entreprise artisanale de bonneterie (spécialité indémaille) capable assumer responsabilités, ayant aussi connaissance de comptabilité, cherche emploi à la suite de la cessation d'activité de l'entreprise.

Ecrire à *Elie Bouthier*, « Aux Georges », 42 - Ambierle.

LE BOURGOGNE SUR VOTRE TABLE UNE NOUVELLE CARTE DES VINS

En raison du succès obtenu depuis plusieurs années par la Carte des Vins, le Comité de la Côte-d'Or a le plaisir de présenter un choix complet des grands crus de la région. Tous les vins proposés, dont les amateurs connaissent la renommée, donneront, à coup sûr, satisfaction aux gossiers avertis. Les envois sont effectués directement par les viticulteurs. Le camarade chargé de centraliser les commandes n'est qu'un simple intermédiaire

bénévole.

La section, en accord avec les fournisseurs, a majoré de quelques francs le prix de chaque bouteille, et les sommes ainsi recueillies alimentent une caisse de secours destinée à venir en aide aux camarades hospitalisés dans les sanas de la Côte-d'Or.

Elle remercie, à l'avance, les camarades qui voudront bien adresser des commandes.

Groupe I : vins fins de la Côte de Nuits		Prix à la bout.
Appellation	Nature Année	
Pinot rosé	rosé	5,30 F
Bourgogne	rouge 1968	6,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge 1967	12,30 F
Charmes-Chambertin	rouge 1967	18,50 F
Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles		
Groupe II : Vins fins de la Côte de Nuits		
Bourgogne Alligoté	blanc 1967	5,80 F
Bourgogne Pinot Rosé	rosé 1967	5,30 F
Bourgogne	rouge 1967	6,80 F
Nuits-Saint-Georges Les Meurgers	rouge 1966 (1)	12,30 F
Vosne-Romanée	rouge 1967	10,30 F
Vosne-Romanée Les Beaux-Monts	rouge 1966 (1) 1967	12,30 F
Vosne-Romanée Les Suchots	rouge 1966 (1) 1967	12,50 F
Vosne-Romanée Malconsorts	rouge 1966 (1) 1967	15,50 F
Romanée-Saint-Vivant	rouge 1966 (1) 1967	18,50 F
Clos-Vougeot	rouge 1967	17,50 F
Vendus par cartons de 12, 18, 24 ou 30 bouteilles		
Groupe III : Vins fins de la Côte de Beaune		
Bourgogne	blanc 1969 (2)	8,40 F
Meursault	blanc 1967	10,80 F
Meursault-Perrières	blanc 1966	13,40 F
Meursault Côte de Beaune	rouge 1966	9,20 F
Beaune	rouge 1966	12,00 F
Pommard	rouge 1966	15,60 F
Corton-Les Renardes	rouge 1966	17,00 F
Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles		

CONDITIONS DE VENTE

Les prix stipulés s'entendent à la bouteille « Bourgogne » (75 cl). Les envois sont effectués nets de tous frais (frais, taxes, port et emballages perdus). Les commandes individuelles ou collectives (ces dernières à livrer à une seule adresse) doivent porter par groupe, avec un minimum de douze bouteilles. Chaque groupe représente un viticulteur. Par ex. : Douze bouteilles assorties parmi les crus du groupe II, vingt-quatre bouteilles assorties parmi les vins du groupe III, etc.

En période normale, un délai minimum de quinze jours est nécessaire pour la livraison. Au mois de décembre, aucun délai ne peut être garanti. Tous les vins sont en quantité limitée.

Il convient de respecter scrupuleusement ces prescriptions. Les commandes doivent être adressées à Gilbert CORNEMILLOT, délégué U.N.A.C. pour le département de la Côte-d'Or, 21, boulevard de la Trémouille, 21 - DIJON, C. C.P. Dijon n° 1268-04. Les fonds doivent être versés à la commande soit au C.C.P. sus-indiqué, soit par chèque bancaire.

Le barème ci-dessus est valable jusqu'au 1^{er} juillet 1971.

(1) Après épuisement, les millésimes 1966 seront remplacés par des millésimes 1967, de très bonne qualité, vendus dans les mêmes conditions.

(2) Ce cru ne sera livrable qu'à compter du 1^{er} janvier 1971.

Excellente Assemblée générale de l'U.N.A.C.

le samedi 27 mars 1971

Bureau de l'U.N.A.C.

C'est dans notre prochaine édition du *Lien* que nous vous donnerons le compte rendu complet de cette Assemblée Générale Annuelle de l'U.N.A.C. qui s'est tenue à Paris le samedi 27 mars 1971 — compte rendu auquel travaille Jean Sabarly, Secrétaire Général adjoint de l'U.N.A.C.

Cette réunion a été d'une haute tenue et un travail intéressant n'a cessé de la dominer.

Toute la matinée a été consacrée à la discussion de nos problèmes « P.G. », si les dirigeants nationaux de nos Amicales sont intervenus comme il se devait, nos délégués de province, qui dépassaient le chiffre de 15, nous ont fait part des points de vue de nos camarades de province et de leur découragement devant l'attitude des Pouvoirs Publics, de notre Ministre en particulier, et de la décision générale des Anciens P.G. de faire connaître les raisons de tous nos problèmes. Bien des propositions en ce sens ont été faites. C'est maintenant au Comité National d'Entente P.G., à qui les représentants de l'U.N.A.C. feront connaître ce que souhaiteraient tous nos camarades, de prendre des décisions dans ce sens et faire connaître au pays notre mécontentement général et profond devant le manque de règlement de nos problèmes, entraînant actuellement des drames pénibles dans nos rangs : *Gravité, importance, urgence !* voilà des mots qui font peur et nous révoltent.

A l'issue de cette réunion une résolution a été votée à l'unanimité et adressée à M. le Ministre des A.C. et V. de G., la voici :

Résolution

L'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre,

réunie en Assemblée Générale le 27 mars 1971,

Consciente de la gravité et de l'urgence des problèmes concernant les anciens Prisonniers de Guerre,

RAPPELLE avec insistance ses demandes maintes fois répétées, et jusqu'à présent restées sans effet, concernant :

— la prise en considération et la traduction dans l'application des conclusions de la Commission Ministérielle de la pathologie de la captivité,

— la levée des forclusions qui ont pu être encourues,

— l'octroi de la RETRAITE PROFESSIONNELLE A TAUX PLEIN, à partir de 60 ans, compte tenu des épreuves subies en captivité,

— l'égalité des droits à la retraite du combattant avec les Anciens de la Guerre 14-18,

— la délivrance à tous les anciens prisonniers de guerre de la carte du combattant et notamment la réattribution de ce titre à ceux à qui il a été retiré par suite de l'abrogation d'un texte qui le leur accordait,

— le rétablissement de la date du 8 mai comme jour férié légal.

Enfin la Résolution du Bureau Fédéral (F.N.C.P.G.) à propos du 8 mai 1971, a également été votée à l'unanimité.

Voici cette résolution :

— La F.N.C.P.G. réaffirme sa position de principe concernant la Journée du 8 mai, qui devrait être déclarée « Fête Nationale » chômée et payée.

— Elle constate que, depuis 1959, les Anciens Combattants sont dans l'obligation d'organiser, le 8 mai, les cérémonies du souvenir le soir, à la sauvette.

— La F.N.C.P.G. demande, en cette année 1971 où la date du 8 mai est un samedi, que toutes les cérémonies soient organisées dans la matinée du 8 mai 1971, pour permettre une participation plus importante de la population et de la jeunesse.

— Elle invite les Sections locales et les Associations Départementales à entreprendre dès maintenant les démarches nécessaires auprès des Pouvoirs Publics et des autres Associations de Combattants pour organiser les cérémonies du 8 mai 1971 en fin de matinée.

Ces votes témoignent de la solidarité P.G. et de leur volonté d'agir pour la défense de leurs droits et le règlement retardé de leurs problèmes.

Vous connaîtrez le mois prochain tout ce qui a été discuté au cours de cette importante journée de travail, d'union et de grande camaraderie.

Marcel Simonneau.

Informations documentaires

Exonération de la redevance radio-télé

Un décret en date du 23 décembre 1970, publié au *Journal officiel* du 30 décembre, vient d'élargir les conditions d'exonération de la redevance radio et télé.

Désormais toutes les personnes âgées de plus de 65 ans — ou de 60 ans en cas d'incapacité au travail — et quels que soient le montant et la nature de leurs ressources, seront dispensées du paiement de la redevance de radiodiffusion, à la seule condition qu'elles vivent seules, ou avec le conjoint.

Pour les foyers familiaux, une seule redevance de télé sera payée, quels que soient le nombre et la nature des appareils (radio ou télé) détenus au foyer si celui-ci est composé des parents, ascendants ou descendants (et que ceux-ci soient ou non à leur charge).

Jusqu'ici, les demandeurs devaient justifier remplir les conditions d'exonération : il leur suffira désormais de déclarer sur l'honneur les remplir. Cette déclaration sera souscrite à l'aide d'un formulaire très simple que les centres de redevance enverront aux abonnés sur simple demande.

La Sécurité Sociale étale un déficit fictif, alors qu'elle cache des milliards de bénéfices.

Les administrateurs de la caisse vieillesse, examinant le bilan de celle-ci, ont constaté un excédent de plus de 2 milliards de nouveaux francs. Ils en ont informé la direction de l'Union confédérale des retraités. Celle-ci les a mandatés pour demander de verser, courant janvier 1971, à tous les pensionnés et allocataires du régime général, une somme non récupérable forfaitaire de 300 F pour les retraités et 400 F pour les allocataires.

Ils se sont heurtés à un refus. C'est un scandale, car cet argent appartient aux assurés et le Pouvoir veut le détourner à son

LE LIEN

Publication mensuelle
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Directeur de la publication :
Georges ROCHEREAU

Abonnement : UN AN : 10 F

Imprimerie A. Montourcy
4 bis, rue Nobel, Paris-18^e

par Henri STORCK Délégué U.N.A.C. (Maine-et-Loire)

profit, comme il l'a fait pour la vignette auto.

D'après Transports, journal de la Fédération des moyens de transports.

Assistance médicale

Jusqu'à ce jour, nos camarades hospitalisés en sana ou en établissements hospitaliers au titre de l'A.M.G. (assistance médicale gratuite) se voyaient dépouillés par certains percepteurs, dignes spécimens de la technocratie, des 10 % de leur pension, qui théoriquement devraient leur être laissés, en leur accordant à titre gracieux les 25 francs mensuels accordés par la loi aux assistés.

Or, par décret 71 du 4 janvier 1971 (J.O. du 5), nos camarades hospitalisés recevront, au titre de l'aide sociale, 50 francs mensuels.

Impôt foncier

Les camarades bénéficiaires du F.N.S. (Fonds National de Solidarité) ont droit au dégrèvement d'office de l'impôt foncier.

Pour être bénéficiaire du F.N.S. il suffit que toutes les ressources d'un ménage n'excèdent pas un revenu de 7.125 francs et pour une seule personne 4.750 francs. Le montant du F.N.S. est porté depuis le 1^{er} janvier 1971 à 1.500 francs par an.

Les Anciens Combattants titulaires de la carte du combattant et titulaires du F.N.S. touchent la retraite à l'indice 33, c'est-à-dire 340 fr 24 par an, au lieu de 35 francs.

L'appartement ou la propriété occupé par ce dernier, quelle qu'en soit la valeur, ne rentre pas dans le revenu, à condition qu'il l'occupe lui-même.

En cas de décès du bénéficiaire, les héritiers conservent, sur la liquidation des biens du défunt, l'équivalent de la somme de quatre millions d'anciens francs, l'excédent revenant à l'Etat qui a servi la rente supplémentaire (F.N.S.).

Conseils aux camarades candidats à une pension d'invalidité

Avant de formuler une demande de ce genre, les camarades ont in-

terêt à s'adresser à leur association qui est à même de leur donner les renseignements utiles et même indispensables.

1° A défaut de certificat médical allemand, il faut qu'à leur visite de démobilisation, un docteur ait mentionné un avis, si minime soit-il, et que ce camarade puisse fournir des certificats médicaux certifiant qu'il est soigné régulièrement, depuis sa libération, pour la maladie invoquée et, à l'appui, la production de deux attestations de camarades du même stalag certifiant sur l'honneur que ce camarade était soigné au stalag pour la maladie invoquée.

RECHERCHES

Notre camarade René Brilliet, du VII A, recherche témoignages ou renseignements de camarades s'étant trouvés dans son cas ou qui ont eu connaissance des ressortissants dont ont été victimes certains prisonniers.

René Brilliet, alors qu'il appartenait à un autre corps, avait été désigné comme sous-officier instructeur dans un régiment de volontaires étrangers.

Fait prisonnier avec ce régiment, il a été amené au VII A avec les volontaires étrangers, puis transféré dans un camp spécial de représailles où ils ont subi un régime de bagnard. Motif invoqué par le tribunal : mercenaire étranger !

Après une longue période, il a été ramené au VII A à la baraque 40, sous le matricule 17.831.

Si des camarades ont des renseignements sur ce camp, prière de les communiquer à René Brilliet, 21, rue Sorgentino, 06 - Nice.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

ancien P.G.

MONTHELON - 51

12 bouteilles F. 157,50
25 bouteilles F. 312,50
Brut cuvée réservée :
La bouteille F. 14,70

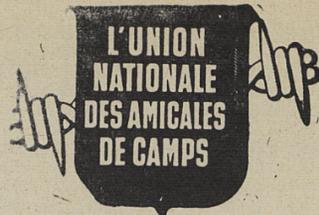
Prix franco toutes gares
Règlement à la commande

C.C.P. 341-36

Châlons-sur-Marne

Assorti Brut ou Demi-sec

Activités inter-départementales



BOUCHES-DU-RHONE

16 mars : Entrevue *Morino* et *Monteux* à Marseille, au Bureau de la Compagnie Fabre. Nous évoquons les réünions à venir, en particulier la sortie de juin.

REGION LYONNAISE

Visite mensuelle au Centre Médical de l'Ar-gentière le 20 mars 1971

Pour des raisons personnelles, le responsable du social avait pensé bien faire en avançant de huit jours la date de la visite. Il avait fait appel à la bonne volonté de son camarade *Bobby*, des VII, pour le véhiculer jusqu'au Centre.

Partis de Lyon avec un troisième larron : *Yacoubian*, ex-pensionnaire de l'établissement, qui désirait revoir ses camarades, la pluie nous avait déjà bien arrosés jusqu'à Lentilly, mais à partir de cette commune, la neige se mit à tomber, néanmoins la circulation n'était pas perturbée. Puis, après Saint-Bel, la route étroite ne permet guère les dépassements et nous roulions derrière deux voitures, à petite allure. Une citerne nous suivait d'assez près, un ralentissement devant nous dû au mauvais état d'une portion de route, notre *Bobby* ralentit donc, lui aussi, et en même temps un grand choc au... dos de la voiture nous projeta à 30 mètres en avant ! Le camion avait bien ralenti aussi, mais un peu tard. La voiture toute neuve de notre camarade était fichue : l'arrière enfoncé, les portières ne s'ouvrant plus. Les passagers s'en tirèrent sans mal, mais il fallut laisser la voiture au premier garage, de là faire venir un taxi qui nous monta à Sainte-Foy, avec une heure de retard.

Les camarades nous attendaient bien sûr depuis 15 heures. Nous descendons tout de suite à l'annexe Cuminato, où le casse-croûte nous attendait. Le contact pris on parla des diverses questions en cours : la demande de retraite du combattant pour *Javon*, qui a été remise à l'Office dernièrement.

Julien nous fit part de sa joie d'avoir reçu une loupe qui lui fut offerte par le Groupement, car le brave père *Julien* a la vue qui décline et il ne pouvait plus lire les petites lettres. Son moral a remonté notablement.

Descaillet circule bien, mais son langage ne semble guère s'améliorer.

Thomann était propre et s'est bien tenu pendant notre entrevue. Quant à *Meyrigne*, il va assez bien et doit sortir le 15 avril, il retournera dans son petit appar-

tement de Souzy où nous irons le prendre chaque mois.

Fas vu *Michelin*, retenu au travail, et nous regrettons de n'avoir pu lui serrer la main.

Farjot nous a rejoints, mais *Perrin* ne s'est pas montré, le match Angleterre-Ecosse l'ayant retenu devant son poste. Encore un « fœdu » du rugby ! Ah ! ce rugby, ce que ça peut faire faire !

A 17 h 30 le chauffeur du Centre vint chercher les pensionnaires pour les remonter dans leur établissement, puis il nous redescendit à Lyon, sous la neige qui n'avait pas cessé de tomber.

Nous remercions le Docteur *Michaux* d'avoir bien voulu nous faire reconduire à Lyon par la voiture de la Maison.

Marcel Duivon.

U.N.A.C.-NORD

Réunion du 1^{er} mars 1971

Elle s'est tenue au « Coq d'Or », à Lille.

Etaient présents : *Oscar Delme*, du I A et I C ; *Florimond Segard*, du I B ; *Paul Darloy*, des II ; *Paul Van Moerbeke*, du II B ; *Jacques de Baralle*, des III ; *Colonel E. Carnoy*, de l'Oflag IV ; *André Isaert*, des VI ; *Ernest Dumeignil*, *Ernest Langlois*, des XII ; *Charles Matton*, des XIII ; *Constant Quenelle*, des XIII ; *Henri Hespel*, des XIII.

Excusé : *Henri Leroy*, des IV, en vacances à Nice.

J. de Baralle ouvre la séance en exposant le programme de la réunion. Le compte rendu de la réunion du 1^{er} février est adopté à l'unanimité.

Une mise au point est faite au

sujet de l'Assemblée générale du 16 mai, à Roubaix.

Le menu est fixé à 25 F tout compris. Il n'y aura pas de collecte supplémentaire ni de remise de bleuets à côté d'un tronc.

Nous aurions un apéritif (en plus du Ricard) :

1 bouteille de vin blanc (Sylvaner) pour 4 ;

1 bouteille de vin rouge (Bordeaux Château la Gasparade), pour 4 ;

1 bouteille de Bourgogne (Saint-Hubert à Châteauneuf-du-Pape), pour 4 ;

1 coupe de vin mousseux plus café et liqueur.

Dans nos assiettes : cornet de jambon à la russe ;

Langue, sauce Zingara (chaud) ;

Pintadeau flambé au vieil Armagnac, petits pois à la française, croquettes de pommes de terre ;

Plateau de fromages ;

Pâtisserie.

Le programme de la journée sera le suivant :

9 h 30 : sonnerie aux Morts et dépôt d'une gerbe au Monument aux morts de Roubaix.

10 heures : départ au Casino, précédé par la musique. Allocutions, dont celle de *M. Jean Monnet*.

11 h 30 : Réception à la mairie par le Maire. Remise des plaquettes de la ville. Photos par la presse.

13 heures : Repas ci-dessus salle Wattrémez, précédé par l'apéritif offert par Ricard.

Segard a prévu quelques chanteurs.

J. de Baralle poursuit par la lecture de lettres prouvant le crédit obtenu par l'U.N.A.C.-Nord auprès des autorités départementales et régionales. Cette audience permet la transmission des demandes de secours éventuels. Que les Amicales n'hésitent pas à nous les remettre.

Ensuite, lecture du compte rendu que *Marcel Simonneau* présentera à l'Assemblée générale de l'U.N.A.C., à Paris, le 27 mars 1971. Le budget 1970 donne un report de 82.770 F. Confiance totale est faite au trésorier pour le quitus. Le maintien à la Chaussée-d'Antin demande une augmentation de 6.730 F à prendre sur le budget.

L'ordre du jour porte aussi sur l'intensification des démarches auprès de tous les notables locaux et régionaux. *Simonneau* maintient les revendications pour la retraite à 60 ans et demande que la province l'appuie par tous ses moyens. La pétition de l'Association a obtenu 270.000 signatures.

En 1969, les effectifs de l'U.N.A.C. avaient déjà progressé et ils progressent encore de plus de 500 adhérents en 1970.

De nombreuses questions ont été

posées au sujet de la retraite du combattant. En résumé, elle est de :

35.000 anciens francs pour les A.C. 1914/1918 ;

3.500 anciens francs pour les A.C. 1940/1945.

L'Amicale des III a fait une étude détaillée qui sera remise aux Amicales qui en feront la demande à *Georges Tillier* (au Coq d'Or).

Ernest Langlois fait rapidement la revue de la presse, mais déplore que des Amicales ne nous adressent pas régulièrement le journal.

Lucien Dupas a écrit des Lécques pour s'excuser auprès de *Matton*. Pour la troisième fois en quatre mois, la mort frappe sa famille.

La délégation Nord lui adresse ses très sincères condoléances.

Le Secrétaire : **Dumeignil.**

VAUCLUSE

Le mardi 23 mars, nous étions invités chez notre cher ami *Maurice Valentin*, bijoutier à Cavailon, membre du Comité d'Entente de Cavailon.

La discussion fut excellente, en

particulier pour les buts d'union et du social.

La discussion fut des plus cordiales. Les résultats : il est prévu un rassemblement à Cavailon, en particulier à l'Amicale des VII qui se développe.

Un important congrès se ferait sur ce secteur, sur le plan régional et d'entente.

La réunion commença à 18 h 30, dura assez tard, dans une ambiance telle que nos amis du Vaucluse savent la préparer.

Parmi les divers présents, nous notions :

Belluguet, Secrétaire de l'Association de Cavailon (des VII) ; *Valentin*, Vice-Président du Comité de Cavailon ; *M. et Mme Viel*, de l'A.D.C.P.G. ; *Peyrat* des VII A ; *Buffière* et *Mme* des VII ; *Paillet* des VA/VB de Cavailon ; *Marius Chabas* des IX ; *Valero* des II de Caumont ; *Monteux* et *Mme* de notre grand ami *Bertrand*, du Comité d'Entente de Cavailon.

Roger Monteux.

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- 06 ALPES-MARITIMES. — Roger MONTEUX, St. III, 6, rue Clément-Roassal, Nice.
- 09 ARIEGE. — Louis SERRUS, St. XII, 1, avenue Maréchal-Leclerc, Lavelanet.
- 12 AVEYRON. — Félix GANDROT, Professeur, St. XVII, 22, boulevard François-Fabié, Rodez.
- 13 BOUCHES-DU-RHONE. — André MORINO, St. III, 48, boulevard Tellène, Marseille.
- 16 CHARENTE. — Roger CROUZIT, St. XII, 80, rue Monmoreau, Angoulême.
- 20 CORSE. — Pierre MARTELLI, St. V B, quartier Biaggini, Bastia.
- 21 COTE-D'OR. — Gilbert CORNEMILLOT, St. III, 22, boulevard de la Trémouille, Dijon.
- 23 CREUSE. — Robert LELONG, St. VI, métreur, rue de Nogé, La Souterraine.
- 27 EURE. — F. BOURNISIEU, St. XVII B, 2, rue Saint-Nicolas, Evreux.
- 33 GIRONDE. — A. GALLINA, St. III, 16, rue Elvina-Sivan, Bordeaux.
- 34 HERAULT. — Georges NICOLAS, St. III, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.
- 37 INDRE-ET-LOIRE. — Pierre CHAGUE, St. III, 1, impasse Marceau, St-Pierre-des-Corps.
- 40 LANDES. — Jean COLLEE (XVII B), villa Bois-Fleuri, Labenne-Océan. Tél. 106.
- 46 LOT. — Abbé Jean MEYNEN, St. VI, curé de Biars-Gagnac.
- 49 MAINE-ET-LOIRE. — Henri STORCK, St. V B ABCD, 128, av. du Général-Patton, Angers.
- 52 HAUTE-MARNE. — C. RICHARD, St. VII, Thivet.
- 57 MOSELLE. — Charles SCHWOB, St. VI, 31, avenue Foch, Metz.
- 58 NORD. — Jacques de BARALLE, St. III, 20, avenue des Académias, Marqu-en-Barœul.
- 61 ORNE. — DUGUEY, St. VI, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.
- 67 RHIN (BAS). — Jean MONITOR, St. III, 6, rue de Sigris, Strasbourg, Montagne Verte.
- 69 RHONE. — L. PAGAY, St. VII, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}).
- 91 HAUTE-SAONE. — Maurice MOLLE, St. XVII A, Grande-Rue, 70 - Mailley.
- 72 SARTHE. — P. JOUIN, St. III, 24, rue Mazagan, Le Mans.
- 76 SEINE-MARITIME. — Charles LIOT, St. II B, 2, rue Gloria, Bois-Guillaume.
- 78 LES YVELINES. — Paul GODARD, St. III, 36, rue de la Paroisse, Versailles.
- 79 DEUX SEVRES. — Marius GUILLEMOTEAU, St. III, 38, allée des Rosiers, Niort.
- 83 VAR. — Clément GALLART, St. I A/1 B, rue Aubenas, Fréjus.
- 84 VAUCLUSE. — A. COURVELLE, St. III, Directeur Hôpital de Carpentras.
- 85 VENDEE. — Clément GUINEAUDEAU, St. I A/1 B, rue Maréchal-Ney, La Roche-sur-Yon.
- 86 VIENNE. — Abbé Pierre MOREAU, St. II B, Curé de La Roche-Posay.
- 88 VOSGES. — Georges BERTRAND, St. IV B/G, 7, quai Colonel-Renard, Epinal.
- 89 YONNE. — Henri GENEST, St. I A/1 B, promenade du Buisson-de-l'Echelle, Noyers-sur-Serein.
- 91 ESSONNES. — Pierre BERTAT, 24, rue de Paris, Longpont-sur-Orge, par 91 - Montlhéry.
- 92 HAUTS-DE-SEINE : Georges HORY.
- 93 SEIN-ST-DENIS : Robert MARTER.
- 94 VAL-DE-MARNE : Joseph LANGEVIN.
Pour ces trois Délégués, correspondance à adresser 40, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) (U.N.A.C.).
- 95 VAL-D'OISE : Marcel VERNHES, 3, route de Montmorency, Andilly.
Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.

RAPPEL IMPORTANT

« Le Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée d'Antin, le nom de votre ancien stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

Retraite du Combattant

J'ai été assez choqué, au cours de notre Assemblée générale (Amicale Stalags VB-XABCD) d'entendre des camarades déclarer que notre rôle étant purement amicaliste, il n'était pas indispensable, pour nous, de faire dans nos journaux de l'information. Qu'il y avait suffisamment d'associations amies qui le faisaient amplement à travers leurs journaux.

Aujourd'hui j'ai à nouveau la preuve attristante de la justesse de mon désir d'information.

Je viens de recevoir, ce matin, une lettre de notre ami *Lecompte*, de Vernantes, qui me demande d'intervenir auprès de l'Office des A.C. du Maine-et-Loire en faveur de la veuve d'un A.C. de sa région, décédé dernièrement à l'âge de 62 ans. Ce camarade ex III A/B, fidèle membre de plusieurs organisations dont l'Amicale régionale du 6^e R.I.C.

Les Associations négligent trop souvent les informations concernant le monde A.C., ce camarade n'avait rien fait pour obtenir la carte du combattant et, de ce fait, n'est pas ressortissant de l'Office des A.C. et il n'est pas possible à cet organisme de venir en aide à la veuve de ce camarade.

Ce cas pénible devrait ouvrir les

yeux de nos amis encore non convaincus.

BLEUET de FRANCE

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES et FRANCAIS

LE 8 MAI

ACHETEZ LE

BLEUET de FRANCE

Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS

Quels sont les bénéficiaires de la retraite du Combattant ?

Les titulaires de la carte du Combattant 39-45, âgés de 65 ans au taux cristallisé : 35 francs.

Les titulaires de la carte du Combattant 39-45, pensionnés à 50 % et plus, âgés de 65 ans, à l'indice 33 : 340,24 F.

Les titulaires de la carte du Combattant 39-45, âgés de 65 ans, à condition d'être titulaires du F.N.S.

Les A.C. guerre 1914-1918, titulaires de la carte du combattant à l'indice 33 : 332 francs.

Fonds National de Solidarité

Pour obtenir le bénéfice du Fonds National de Solidarité (1250 F) les revenus d'un ménage ne doivent pas atteindre 6.750 F par an (la propriété dont il pourrait être propriétaire n'entre pas en ligne de compte à condition qu'il l'habite).

Les revenus d'une personne seule ne doivent pas atteindre 4.750 F, même condition pour l'habitation.

Réclamez cette allocation à la caisse qui sert votre retraite.

H. Storck.

(Suite de la page 1)
 Merci à vous de la Brousse,
 Beilliard, Colignon et Hoste.

Inquiets ! nous étions ; désolés encore plus, le car de Lille n'arrivait pas. Seuls le Président du Nord et Mme Flipo, représentant nos amis du Nord et du Pas-de-Calais, avaient pu assister à cette cérémonie magnifique, étant arrivés le samedi midi pour l'Assemblée générale.

Lorsque nous entrâmes dans les grands salons de l'Aéro-Club de France, ce furent des exclamations de satisfaction et des compliments tant l'ensemble était merveilleux.

Quinze tables, toutes fleuries par des chemins de table disposés avec beaucoup de délicatesse par quelques-unes de nos épouses, des chandeliers d'argent pour la table de nos invités, les numéros de table, à chaque couvert le nom de nos amis. Nous devons à toutes ces très aimables dames un grand merci pour leur goût et leur délicatesse. Un bar immense recevait déjà bien des camarades et les conversations commençaient à aller bon train avec un ami de Kdo ou de baraque retrouvé. Après le sérieux extrêmement émouvant du service auquel nous avions conviés nos prêtres, la détente, la joie, la gaieté s'installèrent. L'ambiance y était déjà, lorsque nos premiers amis venant de Lille pénétrèrent, le car était là, rien de grave, à la Forte de la Chapelle, ils avaient pris à gauche au lieu de leur droite et fait ainsi le tour de la capitale ! Les voyages forment la jeunesse !

Les retrouvailles, embrassades, redoublèrent facilitées par nos noms sur les cartons-vestons, nous nous retrouvions plus facilement et c'est le verre en main que le maître d'hôtel nous trouva tous ensemble pour nous demander, le plus gentiment du monde, de passer à table, il était certainement 14 heures !

Nos invités, M. le Colonel Arnaud, Président de l'Oflag II B, Jacques de Baralle, délégué national de l'U.N.A.C., Bernheim, Delmas, Président de leur Amicale. Nos évêques de la Brousse, du II A, Beilliard, de Béthune et vice-président de l'Amicale Nord-Pas-de-Calais, Flipo, Président, et Mme, Darley et Mme, secrétaire général du Nord et Pas-de-Calais; je ne voudrais pas m'attirer les foudres du ciel en oubliant certains ! Galtier, toi avec ta tâche ingrate, qui nous a aidés à supporter nos misères, nos chers abbé Hoste, abbé Collignon, et vous tous du Nord, de tous les départements et bien sûr nos Parisiens et banlieusards, n'étiez-vous pas nos invités, nos très bons amis Fremeaux, de Lille, bien que déjà âgés, n'ont pas voulu manquer cette belle journée, et vous trois les Pérot, avec tous vos graves soucis, que beaucoup me pardonnent de ne pas les citer, mais toi, mon ami Robert Jamet, toi qui n'as rien vu, toi qui ne pourras lire ces lignes, parce que complètement aveugle depuis de longues années déjà, qui n'a pas craint d'être avec nous tous, accompagné de ta très courageuse épouse, toi qui as partagé notre captivité au Stalag II C, ta présence pour nous, et particulièrement pour moi, a été le plus bel exemple de courage, de camaraderie toute simple.

Je vous le demande, Mme Jamet, lisez-lui ces lignes qui sont pour lui, qu'il se sente reconforté, qu'il sache que toute notre Amicale

est, et sera toujours tant qu'elle vivra, auprès de vous et de tous ceux qui souffrent comme vous.

Merci aussi à vous deux des très jolies roses offertes à Mme Legros, le lendemain de cette magnifique journée. C'est là, venant de votre part, le plus beau remerciement qui va droit au cœur à tous ceux qui mènent cette Amicale, ayant pour but de soulager le plus de misère autour de nous, sans distinction aucune.

De la Brousse, Monseigneur et aussi mon ami, je te remercie d'avoir rappelé que cette journée, que notre œuvre d'entraide, vingt-cinq ans après, tenait du « miracle ».

A table, nos épouses eurent l'agréable surprise de découvrir, dans leur serviette, le petit cadeau de l'Amicale, du parfum, des plus grands noms de nos parfumeurs parisiens. Le repas fut servi, il était temps, car nous avions faim ! celui-ci, délicieux, obtint des compliments de tous, des réclamations... aucune.

L'euphorie gagnait les tables et chacun s'interpellait joyeux d'avoir découvert un ami si près de lui; au dessert commencèrent les petits déplacements pour aller saluer son ami au café, l'orchestre étant en place, entonna en l'honneur de nos grands amis nordistes le « P'tit Quinquin » ceux-ci ayant eu l'extrême délicatesse de faire distribuer à chacun notre chanson de tous les camps et Kommandos : « Ils l'ont dans le... ! »

Sur une grande piste le bal était déjà commencé et, au bar, chacun entraînait son ami, notre belle journée battait son plein de plaisir.

Quatre cent cinquante enveloppes furent proposées à 3 F, toutes réservaient un lot très intéressant et très divers, c'est ainsi que

l'on voyait 95 pots de confitures offerts par notre ami Niney, II A, de jolis porte-cartes, quelques autres lots de valeur, dans les bras de nos amis. 1.550 F de recette, plus les dons particuliers, permirent au bureau de régler toutes les dépenses extra de notre fête, y compris les repas, voyage offert à certains de nos amis un peu gênés à engager les frais de notre rassemblement amical. C'est ainsi que plusieurs repas ont été offerts grâce à votre générosité et au grand esprit d'entraide et de solidarité.

Notre caisse de secours n'a eu à subir aucun prélèvement et cela vaut d'être signalé !

R. Legros.

LITSTE DES ADHERENTS présents au banquet du 21 Mars 1971

NORD ET PAS-DE-CALAIS

M. et Mme FLIPO
 M. et Mme DELABRUYERE
 M. et Mme DELANNAY
 M. et Mme MOUSSAY
 M. de BARALLE
 M. HEURTEBISE
 M. LORTOS
 M. ANCIENS
 M. MAESEN
 M. D'HALLUIN
 M. VIAENE
 Mgr BEILLIARD
 M. LEBAILLY
 M. et Mmes DARLOY
 M. et Mme FACHE
 M. et Mme CROUZET
 M. et Mme WAMBRE
 M. et Mme VANDSRBEKE
 M. et Mme DELEPORTE
 M., Mme, Mlle D'HALLCEN
 M. et Mme DELBERGHE
 M., Mme et Mlle POLCHAIN
 M. et Mme LIEVIN
 M. et Mme LANGLET
 M. et Mme ALAVOINE

M. et Mme THOREZ
 M. et Mme D'HOLLANGER
 M. et Mme HENNEUYER
 M. et Mme FOURNIER
 M. et Mme CARRETTE
 M. et Mme POL
 M. et Mme FREMEAUX
 M. et Mme DUSSART

AMICALE DE PARIS

M. et Mme DEMAIE
 M. et Mme LAUDREN
 M. RUET
 M. et Mme DUBOIS
 M. BAILLY
 M. et Mme PLATEAUX
 M. et Mme MESSE
 M. CARVIN
 M. et Mme BOURSY
 M. et Mme GRILLO
 M. VIGOUROUX
 M. GALTIER
 M. VAN DE PUTTE
 M. et Mme LETAILLEUR
 M. MARIAGE
 M. VANIER
 M. HIBLOT
 M. et Mme SCHWARZ
 Abbé COLIGNON
 M. et Mme DURAND
 M. et Mme PLATEVOET
 M. PERROUAULT
 M. et Mme DEVRIESERES et Famille
 M. et Mme CHELLE
 M. et Mme DUBUS
 M. et Mme ROBIN
 M. et Mme BERGER
 M. JACQUEMET
 M. et Mme ROY
 M. et Mme QUEROIX
 M. et Mme LEGROS
 M. MALIN
 M. CHOMMELOUX
 M. ROSSET
 M. et Mme FUMERON
 M. COREL
 M. BERNHEIM
 M. et Mme LAROMIGUIERE
 M. et Mme CHAIM
 M. et Mme LANADERE
 M. et Mme TARIN

M. GARFIN
 M. et Mme FORESTIER
 Famille JEUNE HOMME
 Famille CORENTIN
 M. et Mme DEVAUX
 M. BOULAY
 M. et Mme MIGNOT
 M. et Mme VIOL
 M. et Mme LEPIGEON
 M. et Mme DESMAREST
 M. et Mme TRAN SEN
 M. et Mme LAMOLIE
 M. et Mme MANIN
 Mlle RIVIERE
 M. et Mme VILLEMANT
 Famille GEOFFROY
 M. et Mme LECOMPTE
 M. VALLE
 M. AXISAS
 M. LOTH
 M. et Mme LAMBINET
 M. et Mme BRETON
 M. CORNET
 Mme LAPORTE
 M. et Mme DELAVALADE (invités)
 M. et Mme LANGLAIS
 Famille MIGAULT
 M. DELMAS
 M. et Mme CARAMAGNOL
 M. et Mme MICHAUD
 M. LAINE
 M. et Mme MAZE
 Colonel ARNAUD
 Mgr DE LA BROUSSE
 Famille PERROT
 Abbé HOSTE
 M. et Mme JAMET
 M. le Chauffeur

DONS BANQUET 1971

M. Fernand MESSE	40 F
Mme Veuve DU BOUCHET	40
M. AUFRERE	80
ANONYME	110
ANONYME	420
M. VILLEMANT	40
Mme MASSON	40
M. ROBIN	120
M. ROSSET	50
OFLAG II B	500
Mgr DE LA BROUSSE	50
M. MAZE	40
M. LANADERE	20
M. DEVRIESERES	40
M. PERROUAULT	5

REMERCIEMENTS

Nous remercions très vivement Mme Laporte, M. et Mme Le Pigeon, Mmes Desmarest, Berger, Mlle Michèle, M. et Mme Perrouaut, Philibert Dubois, Niney, M. Forestier.

Notre ami Robert Mourgeon, II B II A, qui nous a fait remettre gracieusement les 200 étuis plastique avec leur contenu pour les cartons-vestons, merci à Mme Mourgeon junior et sa maman pour leur empressement à nous livrer toutes les fleurs et surtout les avoir disposées d'une façon si artistique sur toutes nos tables.

A toi, moi ami René Viol, le « grand décorateur » qui a dessiné et exécuté les 200 menus qui, très bien réussis, ont fait l'admiration de tous !

Merci aux Maisons Ricard, Grand Marnier, Carven, Dior. Un grand merci à vous, chers amis dévoués.

PETIT BILAN DE LA JOURNÉE DU 21 MARS 1971

RECETTES	
Dons et enveloppes vendues	3.020 F
DEPENSES	
18 repas offerts	720 F
	1.518 F
	2.238 F
Excédent de recettes	782 F
	3.020 F

NOUVELLES DE...

Marcel Rousset : Avec mes meilleurs vœux à tous et à mon ami Desmarest, en particulier.

Mme Cécile Verdin : Avec le bon souvenir d'Ulysse Verdin à tous les camarades d'Hagenow et ses amitiés.

André Corbrion : Meilleurs souvenirs à tous.

Jean Buisson : Meilleurs vœux à l'adresse de tous les camarades.

Jean Hallair : Amitiés sincères à tous les amicalistes anciens et nouveaux.

Robert Jessel : Avec mon bien cordial souvenir à tous et spécialement à Robert Legros et son épouse.

Joannès Garnier : Chers camarades, c'est avec plaisir que j'ai reçu le lot et vous en remercie. Avec tous mes meilleurs vœux pour tous les anciens du II E.

Antonin Durand : Mes bons vœux à l'Amicale et à tous ses adhérents pour 1971.

René Louvet : Amicales pensées et bons vœux aux camarades II E Pepelow et Krempine.

André Delaunay : Merci pour

porte-carte du tirage décembre 1969. Amical bonjour et bonne santé à tous.

Paul Wagenlander : Meilleurs vœux à tous.

René Chazelas : 120,00 F pour Le Lien. Pour le maintien des liens et surtout pour ceux de nos camarades qui en ont besoin. Amical souvenir à tous.

Henri Plivard : Avec mes amitiés aux anciens du II E et du Kommando de Jestemtz : Verplanque, Willaert, Potevin et du Stalag : Parestier, J.-R. Dupont, Guichard, Vigeon, Jobez-Jo et l'aumônier, ainsi que les infirmiers dont j'ai oublié les noms. Bons vœux et cordialement à tous.

Jean Calvet : Amitiés à tous ceux du II C et aux autres aussi.

André Moulergues : Amicales pensées à tous.

Georges Chalmin : Meilleurs vœux à tous, remerciements et fé-

MARIAGE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de Mlle Perot, fille de notre très sympathique ami Perot, du II C, nous lui présentons félicitations et tous nos vœux de bonheur et lui offrons, pour son trousseau, deux paires de draps... « tout bleu ».

DECES

Avec émotion et une profonde tristesse, nous avons appris le décès de notre très cher ami Opperman, II C, de Lyon, veuf, paralysé depuis plusieurs années, il laisse ses trois enfants. A eux, les amis de son Stalag, ceux de notre Amicale, le bureau, adressent leurs sincères condoléances, le soutien moral et matériel. En effet, eu égard à votre père qui, toujours, a été un fervent amicaliste par ses articles, son encouragement, notre bureau a décidé d'aider, dans le cadre de notre caisse d'entraide, les enfants de notre cher ami, un chèque de 250 F a été envoyé immédiatement et, par la suite, 100 F par mois pendant deux ans (date de la majorité).

Ne pourrait-on ouvrir une souscription volontaire à ce cas extrêmement douloureux ? Si oui, envoyez chèque ou mandat avec mention « Opperman » si peu soit-il avec le nombre s'ajoutant à notre décision, cela sera plus important à ces infortunés jeunes gens.

...NOUVELLES DE

licitations aux membres du Bureau pour leur bon travail.

Robert Colombet : Avec mes vœux et mon bon souvenir à tous.

Robert Jamet : Amitiés à tous.

Charles Merlin : Bonne année à tous et très amicalement en ce début d'année, pensée toute spéciale aux membres du Bureau auxquels va notre reconnaissance.

Julien Alissant : Avec mes bons souvenirs et amitiés aux anciens du II C.

Jean Elanche : Avec mon cordial souvenir aux anciens du II A.

Georges Durand : Au plaisir de nous rencontrer la journée du 21 mars, nos félicitations aux organisateurs, meilleurs vœux à tous M. et Mme G. Durand.

Robert Plateaux : Avec mes amitiés à tous.

Raymond Crosnier : Amical bonjour à tous.

Antoine Vigouroux : Bien amicalement.

Jacques Van de Putte : A bientôt et cordial souvenir.

BILAN POUR L'ANNÉE CIVILE 1970

Disponibilités au 1 ^{er} janvier 1970 :		
Solde C.C.F.	14.296,63	
Solde compte U.N.A.C.	163,48	
Solde caisse	362,68	
Soit	14.822,79	
Cotisations	8.630,00	
Dons et Bons de soutien	15.679,71	
Recettes diverses	2.234,00	
	41.366,50	
Frais P.T.T.	1.949,40	
Secours	4.010,55	
Journal	3.266,19	
Frais de secrétariat	2.958,00	
Cotisation à l'U.N.A.C.	2.300,57	
Achat complément ca-		
deaux pour Bons de		
soutien	1.055,70	
Frais de gestion : repré-		
sent. et fournitures	4.766,21	
	20.306,62	
Pour balance : Disponi-		
lités au 31-12-70	21.059,88	
	41.366,50	

Ventilation des disponibilités au 31 décembre 1970

Solde créditeur C.C.F.	15.557,40
Solde créditeur compte U.N.A.C.	163,48
Solde créditeur Banque C.D.N.	3.798,00
Solde créditeur caisse	1.541,00
	21.059,90

Liste des dons versés en 1971

FOURREAU Albert	15	CHALMIN	5
COROMINOS	5	MERLIN Charles	10
GRILLOT Antoine	5	Abbé FOCKEDY	15
BIE Pierre	15	FELLETIER Marcel	5
CAMINADE	35	PHILIPPE Léon	5
MARQUET	35	BOURSY	10
FELTIER Lucien	5	FAFFINI	20
JESSEL Robert	35	BLANCHE	15
GARNIER Joanes	5	AUFRERE	80
DURAND Antonin	5	MESSE	10
CHEZELAS	105	EOUCHET Aline	40
DUBUS	20	ANONYME	110
MANNUCI	5	PLATEVOET	5
COLOMBERT	15	REMOND	5
FOUCHEL	5	MAGE	15
J. KELMAN	10	AESIN	15
Mme VACHERON	5	ROBIN Gaston	40
RUET	45	MCNDINE	40
CREVOISSIER	5	SIMONOT	5
PRIOU	10	JEAN Roger	10
CHAFFANGEON Jean	5		
ROUZIES	15		
AGACHE	5		

arrêtée au 31 Mars 1971
 (A suivre)